

Communiqué de presse en vue de la journée de la femme le 14 juin 2019

14 juin 2019

## **L'inégalité demeure également dans le domaine de la santé publique !**

**A l'occasion de la grève féministe du 14 juin 2019, nous voudrions rappeler que l'inégalité homme-femme réside aussi dans le domaine de la santé publique : tandis que les aidants des proches sont souvent des femmes, c'est la santé féminine qui souvent encore mal connue.**

Lorsque nous parlons de féminisme, plusieurs choses nous viennent directement à l'esprit comme par exemple les inégalités salariales, les violences conjugales, ou encore le problème des tâches ménagères. Les inégalités dans le domaine de la santé ne nous sont pas vraiment familières. En effet ce n'est pas un sujet beaucoup abordé. Et pourtant ! Qui reste à la maison lorsque le benjamin de la famille tombe malade ? Qui va prendre de son temps pour s'occuper d'un membre de la famille souffrant ? Pour la grande majorité ce sont encore les femmes qui prennent sur leur temps de travail rémunéré pour rester au chevet de leur proches. Tous ces services se font sans rémunération et peuvent être éprouvant physiquement comme mentalement pour les proches aidants. Prodiger ces soins peut également entraîner une baisse de la productivité ainsi que des pertes économiques.

### **Une recherche médicale dépourvue**

Dans le domaine de la médecine, les inégalités perdurent également. La médecine le sait très bien : le métabolisme féminin est complètement différent de celui d'un homme. Pourtant, jusque dans les années 90, la plupart des sujets d'étude lors des essais cliniques étaient de sexe masculin. Il y a donc un manque flagrant de recherche médicale pour les femmes. Ainsi certains médicaments ne sont pas adaptés, ou sont moins bien supportés par les femmes, pour cause, la dose a été régulée pour le corps d'un homme et n'a aucunement été testée sur le corps d'une femme.

Les diagnostics de maladies cardio-vasculaires en particulier, sont également sous-évalués chez les femmes. Les symptômes annonciateurs par exemple sont complètement différents chez les hommes. Un homme sera donc pris en charge bien plus rapidement, alors qu'il faudra bien plus de temps pour identifier une maladie cardio-vasculaire chez la femme. Ainsi l'infarctus du myocarde est la première cause de décès chez les femmes et l'unique raison pour laquelle cette mortalité est élevée relève d'une insuffisance en matière de recherche médicale. La femme a le droit d'avoir les mêmes chances d'être diagnostiquée et soignée que les hommes.

### **Contact:**

Corina Wirth, directrice de Santé publique Suisse

[corina.wirth@public-health.ch](mailto:corina.wirth@public-health.ch), 031 350 16 01

Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Avec son conseil d'experts, ses sept groupes spécialisés et ses membres individuels, collectifs et donateurs, elle forme un réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique. Santé publique Suisse s'engage pour des conditions cadres optimales pour la santé de la population en Suisse et offre son expertise aux décideurs. Aux spécialistes du domaine, elle offre un réseau et la possibilité d'échanges professionnels. Santé publique Suisse organise également chaque année la Conférence suisse de Santé publique ainsi que plusieurs manifestations consacrées à des sujets d'actualité touchant à la politique de la santé publique. La proportion de femmes parmi les membres de Santé publique Suisse est d'environ 57%.